

LE PAYSAGE DE BANLIEUE

Cette unité est fortement liée à l'essor de la voiture; ce type de paysage est étranger à la Côte-de-Beaupré. Ce modèle est à proscrire pour les développements futurs en raison du tracé inadéquat des rues et de sa discontinuité. La présence actuelle de nombreux développements en «pochette», à même les champs agricoles et discontinus de la trame urbaine des villages, est à atténuer.

Caractéristiques :

- Le paysage est développé indépendamment des caractéristiques naturelles environnantes;
- Cela occasionne la banalisation du territoire et l'effacement de la ponctuation village-rural notamment par la présence d'une densité villageoise en plein milieu de paysages ruraux;
- Les quartiers sont isolés avec de larges rues sans trottoir, en cul-de-sac ou en boucle qui seraient bonifiés en étant davantage connectés au reste du tissu urbain pour constituer une véritable trame;
- Les volumes de bâti sont complexes. Les aménagements des parcelles et l'assise des bâtiments sont souvent en rupture avec le profil général de la topographie naturelle.
- Les parcours d'implantation du bâti sont perpendiculaires au parcours structurants et les maisons sont orientées perpendiculairement voire aléatoirement en rupture avec l'organisation générale traditionnelle linéaire où les bâtiments sont parallèles au fleuve et aux parcours mère.



Château-Richer

LE PAYSAGE DE VILLÉGIATURE

Cette unité est reliée directement aux activités récréotouristiques du mont Sainte-Anne. Lorsque bien géré, ce paysage participe à la sauvegarde d'un paysage rural.

Caractéristiques :

- Les relations visuelles fortes avec la nature;
- Le tracé des parcours est sinueux et s'adapte à la topographie;
- Le gabarit et la volumétrie du bâti sont plus complexes, dépendant de l'activité humaine pratiquée (fonctionnalité);

Les deux unités de paysage historiques et caractéristiques de la Côte-de-Beaupré sont celles des paysages ruraux et villageois. Elles doivent guider les développements futurs de l'ensemble de la région en préservant et améliorant leur lisibilité et en misant sur leurs forces et leurs caractéristiques déjà en place et emblématiques du territoire. Le développement est possible en autant qu'on ait pris en compte et compris les règles de composition du paysage construit depuis les quatre derniers siècles. Il est également impératif d'atténuer la visibilité et la présence des secteurs en rupture avec la trame historique, de requalifier les paysages hétérogènes et de bien gérer le développement des paysages de villégiature.

- L'inspiration pour les aménagements et l'implantation de ce type de paysage devrait prendre source dans les caractéristiques des paysages ruraux et villageois plutôt que ceux de type banlieue.



Beaupré

LE PAYSAGE HÉTÉROGÈNE

Cette unité de paysage est fortement liée à l'essor de la voiture et rassemble des caractéristiques étrangères à la Côte-de-Beaupré. En bordure de la route 138 et sur le littoral du fleuve, ce paysage est à requalifier. Il vient brouiller la lecture des autres unités de paysage. Sa requalification devrait permettre de respecter une caractéristique essentielle de la Côte-de-Beaupré, soit l'**alternance village/activité agricole** tel que mentionné au début de cette fiche. Si bien utilisé, ce principe d'alternance pourrait permettre le développement économique de la région.

Caractéristiques :

- La route 138 occasionne la banalisation du territoire et l'effacement de la ponctuation village-rural en raison des aménagements faits en bordures; les activités qu'on se permet d'y implanter et la façon qu'on les aménage y contribuent largement;
- L'implantation de ce type de paysage a provoqué une coupure avec les battures autrefois utilisées par les humains. Elle brouille également les relations visuelles essentielles avec le fleuve et les territoires agricoles et sylvicoles;
- Le tissu est lâche et désorganisé. Les activités commerciales sont parfois éloignées des villages et sont accessibles essentiellement à l'automobile;
- Les parcelles sont de dimensions variables, tout comme le gabarit des bâtiments;
- Les grands stationnements sont à l'avant des parcelles: la végétation (présentement absente) bonifierait ces aménagements.



Sainte-Anne-de-Beaupré

Sainte-Anne-de-Beaupré, paysage villageois Lahoud, 2010



Sainte-Anne-de-Beaupré, paysage rural Lahoud, 2010



Saint-Ferréol-les-Neiges, paysage de villégiature Lahoud, 2012



CARACTÉRISER ET METTRE EN VALEUR
LES PAYSAGES CULTURELS DE LA

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

02

UNITÉS DE PAYSAGE

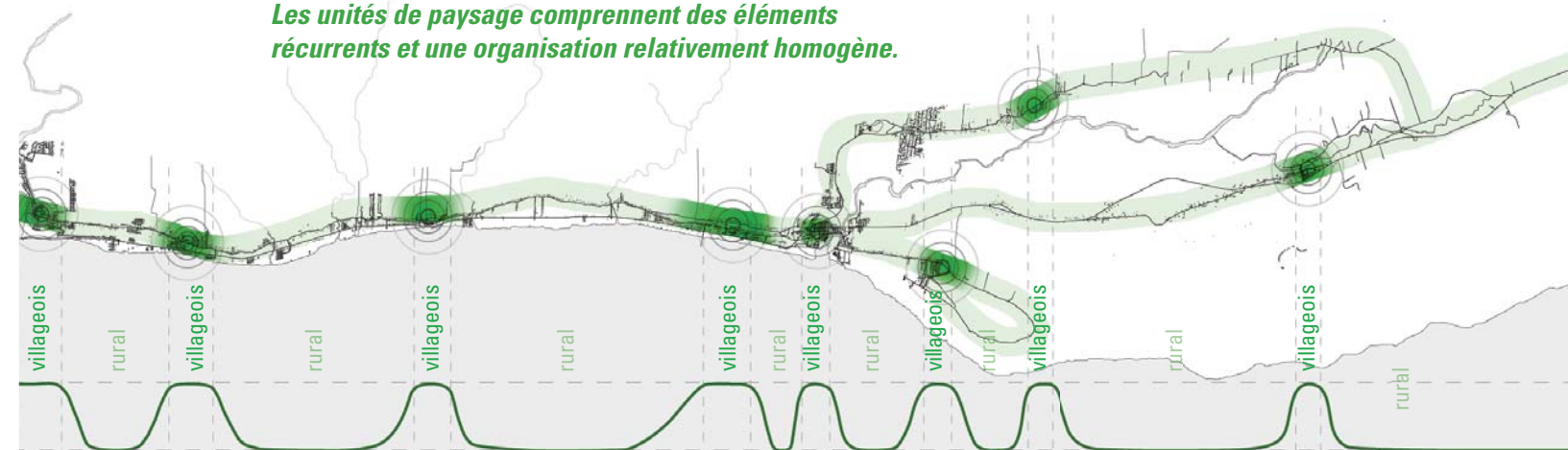
Toutes nouvelles interventions sur un territoire devraient renforcer le caractère identitaire du lieu (veuillez vous référer à la fiche 01). Cette identité est basée sur la lisibilité de portions de paysage facilement reconnaissables qu'on appelle unités de paysage. Ainsi, une unité rassemble des caractéristiques communes quant au tracé des rues et des parcelles, à la forme des bâtiments et à la nature des activités humaines pratiquées ainsi qu'à leurs relations avec les éléments naturels.

Les unités de paysage permettent de décomposer le territoire pour mieux le comprendre et y intervenir de façon éclairée. Elles sont délimitées de façon franche par des réalités topographiques (falaise, rivière, fleuve, piedmont, etc.), mais il arrive aussi que leurs limites puissent être diffuses, voire floues. Ce découpage est donc plutôt de nature perceptuelle et ne constitue pas un outil précis comme le ferait une carte de zonage. **Cinq types d'unités de paysage** composent le territoire de la Côte-de-Beaupré : **rural**, **villageois**, **hétérogène**, de **villégiature** et de **banlieue**. Chacune de ces unités possède aussi des particularités et une couleur locale. Les unités de paysage villageoises et rurales constituent une récurrence sur le territoire. Elles sont réparties le long des parcours structurants selon un rythme produit par l'alternance entre des zones villageoises et des zones rurales agricoles et forestières.

Cette alternance unique constitue une des caractéristiques les plus importantes de la Côte-de-Beaupré.

Le découpage des unités de paysage se fait par des limites visuelles, à partir des voies de circulation structurantes telles que l'avenue Royale ou le boulevard Sainte-Anne.

Les unités de paysage comprennent des éléments récurrents et une organisation relativement homogène.



Entente
de développement culturel
de la MRC de La Côte-de-Beaupré



Réalisation :
annexe
architectes
designers urbains
urbaniste

LE PAYSAGE RURAL

Cette unité est constituée majoritairement par les activités de production agricole et forestière. Il s'agit d'un paysage sensible aux pressions externes. De fait, la pression exercée par le développement résidentiel est importante. La protection de ce type de paysage est essentielle à la lisibilité et l'appréciation du caractère de la Côte-de-Beaupré. Outre la présence du bâti agricole qui donne le ton, ce sont principalement les champs qui offrent les ouvertures visuelles les plus significatives, des perspectives et panoramas, permettant de comprendre la relation physique entre les terrasses agricoles, le fleuve et les montagnes laurentiennes.

Caractéristiques :

- Un escarpement divise la plaine littorale en deux plateaux agricoles. Les rivières marquent souvent les limites de ces paysages. Le couvert végétal est abondant (forêts) et encadre les ouvertures spectaculaires données par les champs;
- Le tissu rural est diffus et linéaire le long de l'avenue Royale et des autres parcours structurants;
- Les parcelles sont grandes pour accueillir les activités agricoles;
- Les parcelles sont aménagées très simplement et sans remaniement important du sol. On y trouve de grands bâtiments agricoles et de nombreuses dépendances aux formes simples;
- Le bâti résidentiel est composé de volumes simples, de deux étages et dont l'implantation est parallèle au parcours-mère et en retrait beaucoup plus accentué que dans les villages;
- L'implantation d'activités commerciales ou de grands développements résidentiels à même les champs crée des interférences importantes sur la lecture de cette unité de paysage.



Château-Richer



Saint-Joachim



Saint-Ferréol-les-Neiges

LE PAYSAGE VILLAGEOIS

Cette unité rassemble un bâti beaucoup plus dense que dans le paysage agricole et réparti autour d'un noyau institutionnel (église, écoles, etc.). C'est le paysage le plus propice à l'implantation d'activités institutionnelles, commerciales et touristiques et aux attributs du développement urbain en général.

Caractéristiques :

- L'escarpement structure plusieurs villages. Les rivières marquent souvent les limites de ces unités de paysage; les anciens quais, aujourd'hui disparus, reliaient les villages au fleuve;
- Le tissu villageois est relativement dense et il s'étire le long de l'avenue Royale et des autres parcours structurants;
- Les parcours d'implantation du bâti sont parallèles aux parcours-mère;
- Les parcelles sont petites, les maisons sont rapprochées, il y a présence de trottoirs pour piétons;
- Les parcelles sont aménagées simplement et on y retrouve quelques bâtiments secondaires;
- Le bâti résidentiel unifamilial est composé d'un seul volume simple d'au plus deux étages. Présence de quelques bâtiments résidentiels multifamiliaux de plus de deux étages;
- Traditionnellement, les activités commerciales étaient combinées aux activités résidentielles.



L'Ange-Gardien



Sainte-Anne-de-Beaupré



Saint-Tite-des-Caps

